

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19179 - 74ÈME ANNÉE

## En parallèle à des mesures immédiates pour répondre aux revendications

### La conférence territoriale de La Réunion ne doit exclure aucune force vive



Depuis bientôt deux mois, le PCR propose la convocation d'une conférence territoriale élargie à toutes les forces vives de La Réunion. C'est un cadre qui permettra à toutes les bonnes volontés de s'exprimer et de travailler ensemble à un projet qu'elle devront défendre là aussi ensemble dans la négociation avec le gouvernement. Mais du côté de certains élus, germe l'idée d'une réunion entre maires, parlementaires, Région, Département et gilets jaunes. Cela exclut notamment les associations, les syndicats et les partis politiques et toutes les organisations qui veulent contribuer à la recherche de solutions. Comment créer les conditions du débat si dès le départ les forces vives de La Réunion ne

#### sont pas les bienvenues ?

Le 9 octobre dernier, le Parti communiste réunionnais avait proposé l'ouverture d'une conférence territoriale ouverte aux maires et aux syndicats afin de travailler sur un projet pour sortir La Réunion de la crise. Deux semaines plus tard, cette proposition, élargie à toutes les forces vives de La Réunion, était remise à la ministre des Outre-mer par l'intermédiaire d'un de ses conseillers.

Depuis, d'autres personnes ont fait part de propositions convergentes, appelant à la tenue de cette conférence, notamment Dominique Rivière, l'évêque de La Réunion, ainsi que Gilles Gauvin, Philippe Vitale et David Bialecki. Cette conférence territoriale est

prévue par la loi. Initialement, elle concerne les parlementaires, la Région et le Département. La situation spécifique de La Réunion nécessite d'élargir sa composition aux représentants de toutes les forces vives, estime le PCR.

Pour le PCR, la convocation d'une telle conférence doit être faite par les présidents de Région et du Département, ainsi que par l'État. Le but est de créer le cadre d'une discussion permettant à toutes les forces vives de s'exprimer, et de travailler ensemble à la construction d'un projet qui devra être ensuite défendu auprès du gouvernement.

Hier à Saint-Denis, les échanges entre Gilbert Annette et des gilets jaunes ont débouché sur une annonce du maire de Saint-Denis proposant la tenue urgente d'une rencontre entre les maires, les parlementaires, la Région et le Département, ainsi que les gilets jaunes.

L'urgence signifie que le but recherché est d'organiser cette réunion dans les jours à venir. Une fois de plus, ce n'est qu'une réponse superficielle qui ne permettra pas de régler les problèmes de fond. En effet, cette proposition exclut les syndicats, les associations et les partis politiques. Comment créer les conditions du débat si dès le départ les forces vives de La Réunion ne sont pas les bienvenues ?

L'heure est à la concertation la plus large, sans exclusive.

## Plusieurs heures d'affrontements suite à la levée du barrage du Port-Est

### Violences au Port

Hier aux alentours de midi, un important contingent de gendarmes soutenu par deux blindés est arrivé devant le Port-Est pour y lever le barrage devant les grilles du seul terminal containers de La Réunion. Se doutant d'une telle intervention, les gilets jaunes avaient décroché. Les gendarmes se sont alors facilement déployés sur le rond-point.

Vers 14 heures, un affrontement a commencé avec des manifestants. Les gendarmes ont tiré des grenades lacrymogènes dont plusieurs sont tombées dans la cour et des balcons d'habitants de la cité voisine.

Les affrontements se sont prolon-

gés bien au-delà de la tombée de la nuit et ont fait d'importants dégâts.

Le but de l'opération était de provoquer la réouverture du Port-Est afin de pouvoir livrer les marchandises qui y sont stockées depuis 2 semaines. L'objectif n'a pas été atteint, car les dockers n'ont pas repris le travail. Rappelons que la semaine dernière, la CGTR Port et Docks avait averti qu'en cas d'usage de la force pour lever le barrage devant les grilles du Port-Est, les dockers s'engageaient à prendre le relais des gilets jaunes afin de prolonger le blocage du port.

L'intervention des gendarmes a

donc eu pour conséquence des affrontements, d'importants dégâts et n'a pas permis de régler le problème.

Il faut remonter bien loin dans l'histoire du Port pour trouver pareil déploiement de militaires contre des manifestants, surtout avec des blindés. Le maire du Port ne pouvait qu'être prévenu d'une telle opération. Il s'est fait remarqué par son silence. Et d'autres temps, quand les communistes dirigeaient la Mairie du Port, les élus avaient une autre position et se dressaient comme des remparts à la répression.

*M.M.*

## Conséquence de la visite ministérielle

### Gilets jaunes : les maires en première ligne

Lors de ces échanges avec des délégations de gilets jaunes et au cours de ses discours, la ministre des Outremer a rappelé que toutes les questions soulevées ne relèvent pas de la compétence de l'État. Les mesures présentées s'inscrivent donc dans ce cadre. Elle a également souligné que des outils existent déjà. Dans son discours du 30 novembre, la ministre a constaté que l'augmentation du taux d'abstention aux élections ne traduit pas un désintérêt de la chose publique, car les interventions dans les différents médias montrent le contraire. Elle a considéré qu'un moyen efficace pour lutter contre l'abstention, c'est de demander aux institutions d'aller vers la population. Dans ces échanges, elle a aussi rappelé aux gilets jaunes qu'il était important

de dialoguer avec les élus

La ministre partie, les problèmes restent. Le ton était donné dès la fin de la visioconférence de dimanche 2 décembre lors du meeting des gilets jaunes devant la préfecture : les collectivités et les élus étaient interpellés.

#### **La ministre n'a pas rencontré l'Association des maires**

Cette nouvelle forme d'action a été mise en œuvre dès hier. Une délégation de gilets jaunes était devant la Région à 8 heures. Constatant que la collectivité était fermée, elle s'est rendue à la mairie de Saint-Denis et a été reçue par le maire Gilbert Annette. D'autres délégations ont rencontré les maires de

Saint-Leu et de Saint-André.

C'est un changement important, car avant la visite de la ministre, c'était vers l'État que se tournait l'essentiel du mécontentement avec des appels à la démission du gouvernement et du préfet.

Maintenant, ce sont les maires qui sont en première ligne. Ceci a sans doute été favorisé par leur manque apparent d'unité durant la visite ministérielle. Ils n'ont pas réussi à peser sur l'agenda de la ministre pour provoquer une seule rencontre de tous les maires rassemblés dans l'Association des maires de La Réunion, avec la représentante du gouvernement. Au lieu de cela, Annick Girardin les a rencontrés séparément, lors de trois réunions organisées à Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Benoît.

*M.M.*

## Edito

# Rien n'a été réglé

**M**adame Girardin est repartie. Elle en a exposé les raisons par le travail qui l'attend à Paris. Pour bien montrer qu'elle reste en contact avec La Réunion, elle a eu une ultime rencontre avec un groupe de manifestants par visioconférence reçus dans les locaux de la préfecture. A la sortie, les gens n'étaient pas contents. Car, rien n'est réglé.

Un mois auparavant, elle avait gratifié d'une visite de 4 jours. Reprenez les titres des médias ainsi que les compte rendu jugés positivement. Avant son arrivée, le PCR avait sollicité un rendez-vous auprès d'elle. Le dimanche 27 octobre, elle fait recevoir Yvan Dejean et Ary Yee Chong Tchi Kan par son conseiller. Une "note" a été remise à ce dernier après un bref échange. Les médias avaient boycotté ce rendez-vous. Le 29 octobre, le PCR fait sur le bilan de sa visite à la presse. Ary a souligné que "les inquiétudes ne sont pas levées". Yvan note qu'on "va droit le mur et sans casque".

Après ces mises en garde, ça explose de partout. Les médias ne font aucun lien entre les 2 visites. Ils n'offrent aucune mise en perspective. Les politiques abonnés aux médias n'offrent aucune analyse et se contentent de "réactions" primaires. Le peuple rappelle que "Paul Vergès avait prévenu". Depuis un mois, puis durant la crise, aucun membre du PCR n'a été invité à commenter la situation politique. Pourquoi le seul parti politique capable d'offrir une analyse est à ce point censuré et subit un ostracisme que l'on croyait révolu ?

Quant à la Ministre, une nouvelle fois, elle est repartie sans rencontrer le PCR. Restons zen et

rafraîchissons les mémoires. Extrait de la note : "c'est l'impasse.

Tous les voyants sont au rouge et la tendance n'est pas au fléchissement. Il est toujours possible d'apporter quelques améliorations ici et là. Mais, selon nous, la solution doit être globale pour un traitement à long terme, durable et sécurisé pour plusieurs générations."

"Il appartient aux Réunionnais et Réunionnaises de débattre des conditions de sortie de cette crise qui dure et s'aggrave, dont souffre particulièrement 43 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté ainsi que 29 % de chômeurs.

Aux Réunionnais et Réunionnaises d'élaborer un plan qui n'occulte aucun aspect.

Aux Réunionnais et Réunionnaises de définir les conditions tant matérielles que réglementaires pour réaliser ce plan.

Aux Réunionnaises et Réunionnais d'assumer leur responsabilité.

Ce serait irresponsable de leur part de tout envoyer sur le gouvernement en attendant que ce dernier décide à leur place."

Le PCR conclut en ces termes :

"le gouvernement doit entendre le besoin de responsabilité que réclament de plus en plus de Réunionnais et Réunionnaises, face à la dégradation de la situation économique, sociale et environnementale".

**J.B.**

lire demain : La tête lé dure même. L'échec programmé des maires.)

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Pou fé romont la kolèr laté in bon rényon ! Fransh vérité !

Dimansh aprémidi moin lété dsi la plass la proféktir é konm moin la fine dir kékpar, madam Girardin lété dann Pari é èl té présé fini avèk lo bann moun alé oir sé èl mèm la propoz diskite avèk lo bann moun par vizyo. Solman èl lété si tèlman présé ké la diskisyon la pa port ditou dsi bann propozisyon bann moun té la.

Momandoné la di : « Néna vinn kat késtyon, inn par komine, vi k'néna otan ksa isi La Rényon ». Donk moin té i kroi té i sava poz lo vinnkat késtyon avèk dé mo d'rèpons bien étidyé, bien kalkilé par la ministrèz. La mèm pa poz inn épi la ministrèz la pa réponn in sèl vi ké koman ou i sava réponn in késtyon si poz pa. Donk la pa débata de riyin é lété pa étonan si kan la fini le moun la plito shofé ké parti pli trankil.

Moin mi fé pou romark : si i roganiz in rényon pou kalm lo zé ébin i pran lo métod kalm lo zé é i pran lo tan k'i fo. Si i anploye lo métod shof lo bann zéspri ébin lo bann zéspri i shof-i pé pa ète otroman k'sa... Aprés, kan in zilète zone la di : « Madam la minist mi domann aou dé mézir for, tout suit pou toutsuit, dann ine èr si posib é si ou i done anou sa dann ine èr a popré ébin ni garanti alé raport sa avèk lo moun ».

Minis la réponn : i sava pa shanj la règ lo jé shak instan. I fo solman done amoin lo tan pou étidyé lo bann mézir. Otroman k'sa i gingn pa vi ké lo promyé minis la konvok gouvèrnman é konm moin lé dann gou vèrnman i fo mi sava. Lo lékran la tinn, épi lo bann zilé zone la parti fé wati watia zot koté.

L'èrla la kolèr la romonté olèrk tonbé pou vréman. Epi ala roparti pou in tour. Avèk in plan B ? Pèrsone i koné pa. An touléka lété roparti pou in sominn ? Sa I koné pa d'avans sa. Avèk in risk kalkilé ? I koné pa non pli. Final de kont si ou i vé fé romont la kolèr d'moun néna poin méyèr métod ké sa. In bon rényon pou an vérité pou fé sak lila fé.

*Justin*